

10^{ème} Assemblée Générale

DISCOURS DE L'ACAME

Libreville, LE 06 Novembre 2007

Excellence Madame le Ministre de la Santé ;

Madame la directrice de OPN, Présidente du Comité d'Organisation ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Coopérations

bilatérales et multilatérales ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations non

gouvernementales ;

Mesdames et Messieurs les directeurs centraux et chefs de service

du ministère de la Santé ;

Mesdames et messieurs les Directeurs généraux des Centrales

d'achats ;

Distingués invités ;

Mesdames et messieurs

C'est un honneur et un immense plaisir pour moi de prendre la parole, à la suite de la Présidente du Comité d'organisation, en ma qualité de Président de l'ACAME, pour souhaiter une fois de plus la bienvenue à tous les partenaires et aux collègues.

Je voudrais, à l'entame de mon propos, traduire toute ma reconnaissance aux autorités politiques et sanitaires du Gabon, et singulièrement à notre collègue Madame Paulette MOUNGUINGUI et à son équipe pour la chaleur de l'accueil ainsi que tout le sérieux mis pour offrir des conditions de séjour et de travail agréables aux participations à ce 10^{ème} anniversaire de l'ACAME.

Je voudrais également remercier tous nos Etats et les différents bailleurs et partenaires pour leur grande sollicitude et leur disponibilité à soutenir financièrement et techniquement l'ACAME dans la mise en œuvre de son plan stratégique.

Madame la Ministre D'Etat Ministre de la Santé Publique

Honorables invités

Mesdames et messieurs

Les Centrales d'achats, instruments privilégiés des politiques pharmaceutiques nationales, jouent un rôle de premier plan dans le cadre de la disponibilité et de l'accessibilité des médicaments essentiels.

Par ailleurs, elles se composent de plus en plus comme des éléments d'une intégration continentale pour un développement durable de nos systèmes de santé. Cette intégration s'est concrétisée en 1996, avec la création de l'Association des Centrales d'achats des Médicaments Essentiels, l'ACAME qui a tenu sa neuvième Assemblée Générale à Ndjamena en Novembre 2006.

A l'heure actuelle, c'est plus de Dix Neuf pays d'Afrique qui ont des centrales d'achats, mises en place avec l'aide des partenaires au développement, dont la Banque Mondiale, l'Union Européenne, la Coopération Française, l'Organisation Mondiale de la Santé etc.

Au cours de ce parcours de plus de vingt ans, les Centrales d'achats ont enregistré beaucoup de réussites de part les améliorations constatées dans l'approvisionnement en médicaments de qualité de nos formations sanitaires, des économies substantielles réalisées dans les dépenses de santé, tout comme l'harmonisation des interventions dans le secteur pharmaceutique. Mais force aussi est de reconnaître aussi que le chantier demeure encore imparfait et que des efforts supplémentaires doivent être fournis pour répondre aux attentes de nos populations.

Le prix des MEG distribués dans nos structures sanitaires, reste encore élevé, leur qualité insatisfaisante, les ruptures de stock assez fréquentes, la notion des médicaments essentiels génériques est encore mal comprise par une bonne partie de nos concitoyens, et la vente des génériques dans les officines privées est encore très timide.

Madame la Ministre d'Etat

Honorables invités

Mesdames et messieurs

Si certaines Centrales d'achats ont bien surmonté leur première crise d'adolescence, d'autres peinent encore à retrouver leurs marques et à remplir convenablement leur mission. Les questions d'ordre organisationnelle, juridique, institutionnelle, de gestion et de financement pénalisent fortement ces structures.

Il est attendu de l'ACAME une réflexion soutenue et des efforts remarquables pour renforcer les capacités de certaines Centrales d'achats afin de consolider et de pérenniser nos systèmes nationaux d'approvisionnement.

C'est pourquoi nous avons jugé nécessaire de profiter de cette 10^{ème} Assemblée Générale pour échanger nos expériences sur le thème lié aux Statuts des Centrales.

Ce thème est porteur de passion mais aussi d'espoir car les expériences sont variées, complexes mais aussi riche de leçons.

Nous espérons qu'à l'issue des débats chaque centrale, chaque pays tirera les avantages et les inconvénients des différentes formes juridiques existantes et les adaptera aux réalités locales.

C'est sur cette note d'espoir que je voudrais réitérer mes sincères remerciements aux plus hautes autorités du Gabon et singulièrement à son Excellence Madame le Ministre d'Etat, Ministre de la Santé pour avoir accepté de présider personnellement cette cérémonie d'ouverture de la 10^{ème} AG de l'ACAME malgré vos multiples occupations mais aussi pour les actions multiformes d'accompagnement à l'OPN et à l'ACAME.

Je voudrais enfin traduire une fois de plus ma reconnaissance aux partenaires et bailleurs de fonds pour leur disponibilité et les remercier, pour leur engagement à nous accompagner.

Je souhaite plein succès à la 10^{ème} Assemblée Générale de l'ACAME.

Je vous remercie !